

OFFRE D'EMPLOI : MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR - H/F

POSTE À POURVOIR DU 26 MAI AU 15 SEPTEMBRE 2025

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des
pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Sous la responsabilité du chef de bassin des piscines communales, vous êtes le garant de la surveillance des baignades.

Missions principales :

- Vous surveillez la piscine et intervenez en cas de danger.
- Vous contrôlez quotidiennement le bon fonctionnement du matériel de réanimation et de l'infirmierie, vous remplissez quotidiennement un cahier d'ouverture.
- Vous veillez à la propreté et au rangement des différents bassins, terrasses, plages de bains et lignes d'eau.
- Vous tenez à jour une main courante tout au long de votre service, qui reprend les faits, incidents et animation des cours et la transmettez à votre hiérarchie.
- Vous effectuerez les analyses de tous les bassins avant ouverture au public.
- Leçons de natation, aquagym, aqua-bike, aqua-phobie

Lieux d'affectation : piscines éphémères station Les Deux Alpes ou Venosc Village

Compétences : Vous avez impérativement les diplômes et les recyclages à jour qui vous confèrent le titre de Maître-Nageur (BEESAN) ou sauveteur aquatique (BNSSA).

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes
de VTT

200 Kilomètres de
sentiers

1940 Habitants
permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en
saison estivale

280 000 Vacanciers en
saison hivernale

Qualités :

- Vous faites preuve d'une grande rigueur dans le respect des procédures et des règles d'hygiène,
- Sens de l'accueil, du contact et du travail en équipe, respect de la hiérarchie,
- Organisation, méthode, autonomie.

Profil demandé :

- Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée,
- Dynamisme et réactivité,
- Anglais apprécié.

Statut : Cadres d'emplois des Educateurs des Activités Physiques et Sportives (catégorie B, filière Sportive).

Conditions de travail :

- Contrat saisonnier du 26 mai au 15 septembre 2025 avec possibilité de basculer sur emploi permanent à l'ouverture de la piscine de la Croisette.
- Temps de travail : 35h avec deux jours de repos hebdomadaire.
- Travail le week-end et possibilité de nocturne les vendredis

Rémunération :

- A partir de 1800e net selon expérience
- Accompagnement au logement

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus vite à :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24